



UR UFAP PACA CORSE

MC ARLES

APRES LE DRAME, LE PROCÈS

Il y a trois ans, le samedi 01 août 2020, nos collègues surveillants ont subis une terrible agression au parloir famille de la MC Arles. A la sortie du box, un DPS a tenté de porter atteinte à leur vie en leur infligeant plusieurs coups au niveau du cou, de la tête, de la main et du dos à l'aide d'un pic artisanal. L'un d'eux a même été héliporté en urgence à l'hôpital de la Timone de Marseille.

Nos collègues, qui auraient pu perdre la vie, doivent leur salut qu'à l'intervention héroïque et rapide des personnels qui ont su démontrer une solidarité sans faille.

L'agresseur, dont l'acte odieux n'est pas resté impuni, a été jugé aux assises de la Cour d'Appel d'Aix en Provence Jeudi 26 et vendredi 27 octobre 2023 pour tentative d'assassinat avec préméditation sur personnes dépositaires de l'autorité publique. Tard dans la soirée, après de longues heures de délibération, les jurés et juges l'ont condamné à une peine de 25 ans de réclusion criminelle.



Ce fut un grand soulagement pour nos collègues. Une page se tourne, la justice française a reconnu, au travers de cette condamnation, leur statut de VICTIME. Nous leur souhaitons à tous une bonne continuation et l'UFAP UNSa Justice restera présente à leur coté comme au premier jour.

Le Secrétaire Général de l'UFAP UNSa Justice ainsi que les Secrétaires Généraux de l'UR UFAP UNSa Justice Paca Corse étaient présents aux côtés des collègues et leur famille pendant toute la durée du procès afin d'apporter un inconditionnel soutien à ceux qui ont été SÈVÈREMENT TOUCHÉS PHYSIQUEMENT ET PSYCHOLOGIQUEMENT lors de cette terrible agression.



Marseille, le 27 octobre 2023

Les Secrétaires Généraux
UFAP UNSa Justice Paca Corse